

.....,

A l'attention des membres du Conseil Fédéral,

Au cours des derniers mois, beaucoup a été écrit et discuté sur les professions systématiquement pertinentes. Mais une fois de plus, la plus importante de toutes les professions a été oubliée : La profession de mère ou de père attentionné.

La période Corona a montré en toute clarté l'importance de la famille. Ce sont en premier lieu les mères qui font le plus gros du travail familial. Du matin au soir, la mère nourrit, soigne et entretient ses enfants. Être mère implique donc de nombreuses professions différentes parallèlement. Maintenant, pendant cette période Corona, elle a été chargée de la tâche supplémentaire de l'enseignement à domicile sans qu'on lui ait demandé son avis. La plus petite cellule de l'État (c'est-à-dire la mère – sans mère, pas d'enfants, sans enfants, pas d'État !) est une fois de plus honteusement négligée en Suisse, souvent sans même qu'on s'en aperçoive. Ce sont les mères qui forment le centre de la société. Si les femmes sont fortes et en bonne santé, les familles sont fortes et en bonne santé au fond d'elles-mêmes.

Dans cette situation extraordinaire de Corona, il est devenu évident que les mères (ou le parent qui s'occupe des enfants) ont été laissées seules. De nombreuses entreprises ont reçu et reçoivent encore leur compensation financière de l'État, beaucoup d'argent est actuellement mis à disposition. Cependant, en aucun moment, il n'a été envisagé de récompenser le travail de la mère qui a pris la relève en tant qu'enseignante ou jardinière d'enfants. Aucune reconnaissance financière n'est prévue pour les femmes qui subviennent aux besoins de leur famille en tant que gérante, cuisinière, femme de ménage, aumônière, infirmière, etc. Dans les affaires, personne ne lèverait le petit doigt sans être payé. Cette présence évidente des mères, qui doivent souvent aussi travailler dur dans l'économie, est héroïque ! C'est pourquoi l'ignorance de l'État fait d'autant plus mal et est inacceptable dans notre Suisse d'aujourd'hui.

Il est temps d'y regarder ! Le travail de mère doit être considéré comme systématiquement pertinent. Il l'a toujours été ! Cette qualité doit enfin être respectée. Et certainement pas avec des applaudissements, mais avec une rémunération financière d'au moins CHF 2000.-*, qui est versée à la mère (ou au parent qui s'occupe des enfants) chaque mois.

Nous soutenons également l'introduction d'une période de congé de maternité d'un an et d'une année supplémentaire de congé parental que les deux parents pourront répartir à leur guise. Il est également grand temps de verser à toutes les mères retraitées une rente AVS complète.

L'objectif de cette action est une société saine et forte dans laquelle les valeurs féminines trouvent la place et la reconnaissance qu'elles méritent.

Nous vous présentons, Mesdames et Messieurs du Conseil Fédéral, nos salutations distinguées

.....
(signature)

.....

.....

.....

(libre pour un commentaire personnel)

* équivalent à la moitié du revenu minimum